Préfecture
Direction des Relations avec
les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SOCIETE NOUVELLE GALVADOC - BEZIERS

EXTRAIT DE L'ARRÊTE N° 2018-I-1075 DU28 SEPTEMBRE 2018

Vu le code de l'environnement et notamment son titre 1er du livre V,

Vu la nomenclature des installations classées codifiée à l'annexe de l'article R511–9 du Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n°2007-1-2833 du 19 décembre 2007 antérieurement délivré à SOCIETE NOUVELLE GALVADOC pour l'établissement qu'il exploite 16, Rue André Blondel à Béziers (34500),

Vu l'arrêté préfectoral complémentaire n°2010-1-1247 du 8 avril 2010 concernant la recherche de substances dangereuses dans l'eau,

Vu le dossier de porter de connaissance daté du 29/05/2018, reçu à la DREAL le 12/06/2018 de modifications notables mais non substantielles au sens de l'article R181-46 du code de l'environnement,

Vu le projet d'arrêté porté le 16/08/2018 à la connaissance du demandeur,

Vu l'absence d'observation présentée par le demandeur sur ce projet,

Vu le rapport et les propositions en date du 07/09/2018 de l'inspection des installations classées,

CONSIDERANT qu'une mise à jour de l'arrêté préfectoral est nécessaire pour, tenir compte des modifications mineures présentées dans le porter à connaissance de l'exploitant,

CONSIDERANT que les conditions légales de délivrance de l'autorisation sont réunies,

La SOCIETE NOUVELLE GALVADOC, dont le siège social est situé 16 rue André Blondel à Béziers (34500), est autorisée à poursuivre l'exploitation de ses installations situées à la même adresse, sous réserve du respect des prescriptions du présent arrêté

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 - Portée de l'autorisation et conditions générales.....3
CHAPITRE 1.1 Bénéficiaire et portée de l'autorisation.....3
CHAPITRE 1.2 Nature des installations.....3
CHAPITRE 1.3 Conformité au dossier de demande d'autorisation.....6
CHAPITRE 1.4 Durée de l'autorisation.....6
CHAPITRE 1.5 Garanties financières.....7
CHAPITRE 1.6 Modifications et cessation d'activité.....7
CHAPITRE 1.7 Respect des autres législations et réglementations.....7
TITRE 2 – Gestion de l'établissement.....8
CHAPITRE 2.1 Exploitation des installations.....8
CHAPITRE 2.2 Réserves de produits ou matières consommables.....8
CHAPITRE 2.3 Intégration dans le paysage.....8
CHAPITRE 2.4 Danger ou nuisance non prévenu.....9
CHAPITRE 2.5 Incidents ou accidents.....9
CHAPITRE 2.6 Récapitulatif des documents tenus à la disposition de l'inspection.....9
TITRE 3 - Prévention de la pollution atmosphérique.....9
CHAPITRE 3.1 Conception des installations.....9
CHAPITRE 3.2 Conditions de rejet.....10
TITRE 4 Protection des ressources en eaux et des milieux aquatiques.....12
CHAPITRE 4.1 Prélèvements et consommations d'eau.....12
CHAPITRE 4.2 Collecte des effluents liquides.....12
CHAPITRE 4.3 Types d'effluents, leurs ouvrages d'épuration et leurs caractéristiques de rejet au milieu.....13
CHAPITRE 4.4 SURVEILLANCE DES EAUX RESIDUAIRES.....15
TITRE 5 - Déchets produits.....15
CHAPITRE 5.1 Principes de gestion.....15
TITRE 6 - Substances et produits chimiques.....17
CHAPITRE 6.1 Dispositions générales.....17
CHAPITRE 6.2 Substance et produits dangereux pour l'homme et l'environnement.....17
TITRE 7 Prévention des nuisances sonores, des vibrations et DES EMISSIONS LUMINEUSES.....18
CHAPITRE 7.1 Dispositions générales.....18
CHAPITRE 7.2 Niveaux acoustiques.....19
CHAPITRE 7.3 Vibrations.....19
CHAPITRE 7.4 Émissions lumineuses.....19
TITRE 8 - Prévention des risques technologiques.....19
CHAPITRE 8.1 Généralités.....19
CHAPITRE 8.2 Dispositions constructives.....20
CHAPITRE 8.3 Dispositif de prévention des accidents.....22
CHAPITRE 8.4 Dispositif de rétention des pollutions accidentelles.....23

CHAPITRE 8.5 Dispositions d'exploitation.....24
TITRE 9 - Conditions particulières applicables à certaines installations de l'établissement.....25
CHAPITRE 9.1 Dispositions particulières applicables à la rubrique 2565.....25
CHAPITRE 9.2 Dispositions particulières applicables à la rubrique 2575.....25
TITRE 10 - Surveillance des émissions et de leurs effets.....26
CHAPITRE 10.1 Programme d'auto surveillance.....26
CHAPITRE 10.2 Modalités d'exercice et contenu de l'auto surveillance.....26
CHAPITRE 10.3 Suivi, interprétation et diffusion des résultats.....27
TITRE 11 Délais et voies de recours-Publicité-Exécution.....27

En vue de l'information des tiers, une copie de l'arrêté préfectoral peut être consultée à la mairie de **BEZIERS**